

## Exercice de terrain intercommunal

Atelier pratique de mise en situation - des observateurs peuvent être présents dans le cadre des parcours de formation territorialisés

**Tarif :** sur devis dans votre collectivité

**Durée :** 7h (formation à la journée avec pause déjeuner)

**Public cible :** Élus locaux, agents territoriaux, organismes publics ou privés prenant part à la planification des secours et de la sauvegarde au niveau des collectivités territoriales.

**Public cible :** avoir réalisé un entraînement sur table au préalable

**Votre conseiller formation :**

Mathias Lavolé - 04 76 47 73 73

mathias.lavole@irma-grenoble.com

La formation « Exercice de terrain intercommunal » est une formation intégralement orientée sur la pratique. Les participants issus de plusieurs communes seront mis en configuration de gestion de crise, aidés de leurs PCS et devront se coordonner ensemble en interservice et en collectif, pour gérer la situation. Les actions terrains et relations avec les extérieurs (habitants, collectivités ou services divers) seront réellement jouées. Un débriefing ainsi qu'un retour d'expérience seront réalisés à la suite de cette formation. Cette formation répond à l'obligation pour certaines communes de réaliser des exercices de sécurité civile.

La formation proposée prend en compte et respecte les exigences de la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile ainsi que la loi n°2021-1520 du 25 novembre 2021 visant à consolider notre modèle de sécurité civile et à valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers.

Il est conseillé pour obtenir de meilleurs acquis d'avoir participé au préalable à la formation « Mettre en place et maintenir opérationnel son PCS » et d'avoir déjà réalisé un entraînement sur table.

### Programme :

- Réaliser un exercice partiel de terrain sur plusieurs communes ;
- Tester le déclenchement des PCS ;
- Tester le fonctionnement des PCC ;
- Tester les interfaces avec les services de secours et les partenaires extérieurs lors d'une mise en situation ;
- Avoir la capacité de définir une stratégie opérationnelle intercommunale, de la décliner en objectifs et en missions à réaliser sur le terrain.

### Objectifs pédagogiques :

- Déclenchement des Plans Communaux de Sauvegarde ;
- Armement des Postes de Commandement Communaux ;
- Analyse de la situation, définition de la stratégie opérationnelle et des actions à mettre fictivement en œuvre sur le terrain ;
- Débriefing à chaud associé.

### Les plus de cette formation :

- Mise en situation réelle et utilisation des PCS des communes ;
- Intervention de partenaires extérieurs (services de secours notamment) ;
- Tests des interfaces avec le terrain ;
- Participation à un exercice en tant qu'observateur pour les communes non inscrites ;
- Débriefing à chaud associé.